

« Lire au soleil »

Ginette Guindon

*Lurelu*, vol. 3, n° 2, 1980, p. 2.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/13008ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

# Lire au soleil

La couverture jaune du présent numéro annonce fort bien l'été. Quoi de plus agréable que de s'étendre au soleil avec un bon roman. Au bord d'un lac, à l'ombre d'un érable ou sur le balcon il est, vous en conviendrez, bien plaisant de lire dehors.

Les enfants, si heureux de se retrouver en vacances, cherchent pourtant bien vite une activité de longue haleine. Comment les occuper à quelque chose d'intéressant, d'amusant, créatif et qui les captiverait durant plusieurs semaines ? Notre dossier y répond de façon claire et sûre, l'auteur ayant déjà expérimenté les activités proposées. Faire un livre et créer une bibliothèque, voilà de quoi passionner les jeunes si l'aventure est bien menée. Bien sûr ça demande du temps et de l'énergie mais comme le disait Georges Jean : "La lecture est une activité de patience." Si quelques adultes aimés des jeunes pouvaient leur accorder un peu de leur temps de loisir cet été, je suis certaine que le nombre de lecteurs augmenterait sensiblement autour d'eux.

En plus de ce dossier vacances que les parents apprécieront particulièrement, les chroniques habituelles vous reviennent avec toujours autant de soin. Vos commentaires sont toujours les bienvenus surtout s'ils peuvent contribuer à améliorer la revue, ce à quoi toute l'équipe de LURELU travaille.

Une petite précision au sujet de "M'as-tu vu, m'as-tu lu ?". Il est impossible, en quatre numéros, de donner un compte rendu de tous les livres publiés annuellement au Québec. Il va sans dire qu'un choix s'impose. Cependant, nous essayons d'en critiquer le maximum et ceci à travers le plus de maisons d'édition possible sans en privilégier aucune. Nous dépendons aussi des envois reçus et d'impondérables inévitables.

Que l'été soit profitable à tous. Bonne lecture !

Ginette Guindon

## SOMMAIRE

Notre dossier . . . . .	p. 3
M'as-tu vu, m'as-tu lu ? . . . . .	p. 8
Tout en feuilletant . . . . .	p.13
Rencontre avec Henriette Major . . . . .	p.14
Librairie, édition . . . . .	p.16
Animation . . . . .	p.17
En marge . . . . .	p.18

# Lurelu

Vol.3, no2 \* Été1980

LURELU, une initiative de Communication-Jeunesse, est publié par l'Association Lurelu, société à but non-lucratif fondée en 1980.

#### Directeur-fondateur :

Serge Wilson

#### Adjointe à la rédaction :

Ginette Guindon

#### Adjointe à l'administration :

Diane Hardy

#### Comité de rédaction :

Ginette Guindon, Diane Hardy, Michèle Huard, Claude Poirier, Marie-Jeanne Robin, Robert Soulières, Louise Warren et Serge Wilson.

#### Collaborateurs :

Diane Allard, Danielle Coutu, Cécile Gagnon, Michèle Gélinas, Ginette Guindon, Monique Khouzam, Danielle Ledoux, Marie Pilon, Ginette Ruel.

#### Illustration de la page couverture et du dossier :

Cécile Gagnon

#### Conception graphique, illustration et montage :

Claude Poirier

#### Impression :

Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

#### Composition typographique :

Atelier le biocreux inc.

#### Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

2e trimestre 1980

ISSN 0705-6567

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 4782

Le Conseil des Arts du Canada a accordé une subvention annuelle à Lurelu

Les articles qui paraissent dans ce bulletin relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.